



Juillet 2022

Politique anticorruption

IAMGOLD exige que tous les membres de son personnel, ses entrepreneurs et ses représentantes ou représentants se comportent conformément aux lois en vigueur et aux normes et aux politiques d'IAMGOLD et qu'ils veillent à agir dans l'intérêt d'IAMGOLD. IAMGOLD proscriit la corruption dans toutes ses relations d'affaires partout dans le monde et s'attend à ce que les membres de son personnel, ses entrepreneurs et ses représentantes ou représentants mènent les affaires de l'entreprise de manière conforme à l'éthique.

Ces principes directeurs sont mis en pratique dans le cadre de notre engagement à l'égard de :

- Des relations justes, honnêtes et transparentes avec les représentantes et représentants des gouvernements locaux et étrangers.
- La prise de décision et la conduite d'affaires
- L'obligation des membres du personnel, entrepreneurs, et représentantes ou représentants de signaler des tentatives de corruption réelles ou présumées.
- de manière impartiale et objective par les membres du personnel, entrepreneurs, et représentantes ou représentants sans se laisser influencer par des cadeaux et des faveurs.
- Le maintien de livres et de registres exacts et le soutien apporté aux mesures de contrôle interne visant à décourager la corruption.
- L'obligation pour les membres du personnel, entrepreneurs, et représentantes ou représentants d'éviter les conflits d'intérêts ou l'apparence de conflits d'intérêts.